



# Palmarès du Concours Lumières® 2014

Un entrepôt, une église et une place : un palmarès éclectique pour la 26<sup>ème</sup> édition du Concours Lumières qui récompense la valorisation de ces lieux de la vie quotidienne.



**Le jury de la 26<sup>ème</sup> édition du Concours Lumières® organisé par le SERCE et Philips Lighting, s'est réuni le 28 mai dernier autour de son nouveau président, Louis Albert de Broglie, PDG de Deyrolle pour l'Avenir. Trois prix d'un montant global de 16 500 € et deux prix d'encouragement ont été attribués.**

Les dossiers examinés cette année par le jury marquent, en particulier, l'intérêt accru des maîtres d'ouvrages privés pour le Concours dont LCB Logistique qui remporte le 1<sup>er</sup> prix. Investir dans la mise en valeur par l'éclairage des éléments du patrimoine local, qu'il soit monumental ou paysager, historique ou contemporain, motive désormais collectivités locales et investisseurs privés, qu'elles que soient leurs tailles et la nature des projets.

Loin d'être accessoire, la mise en valeur par l'éclairage peut permettre à une collectivité de redonner de la cohésion sociale à des espaces urbains mal identifiés, dynamiser l'attractivité touristique et par delà l'activité économique d'un territoire, à l'échelle d'un site, d'un quartier ou d'une ville.

L'édition 2014 révèle la volonté toujours plus affirmée dont témoignent les maîtres d'ouvrage d'utiliser la lumière pour révéler une parcelle de leur identité. Accompagnés dans cette démarche par les concepteurs lumières et les installateurs, ils donnent à voir au plus grand nombre un site, un monument ou un espace et contribuent à leur appropriation en proposant une nouvelle lecture, cohérente et suggestive, en rapport avec l'histoire et l'environnement du lieu ainsi valorisé.

La généralisation de la technologie LED permet à l'ensemble des réalisations d'allier économies d'énergie, discrétion du matériel et originalité de la création.

L'ensemble des réalisations primées sont pérennes et visibles par tous, gratuitement.

# Jury

Véritable fil conducteur, la lumière véhicule une ambiance positive, ouverte à l'étonnement et au partage, crée des synergies à travers des projets qui allient le fonctionnel, l'esthétique à l'économique et au social. Une dynamique porteuse de «bonheur» et de «sens» comme ont tenu à le souligner les membres du jury.

Autour de **Louis Albert de Broglie**, PDG de Deyrolle pour l'Avenir et Président du jury étaient réunis pour délibérer : **Jean-Pascal Lemeunier**, Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Aube, Membre de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) ; **Philippe Thébaud**, paysagiste, Président de Thébaud Urbanisme et Paysage, membre de la Fédération Française du Paysage (FFP) » ; **Jacques-Franck Degioanni**, Chef de rubrique du service « Architecture & Urbanisme » de la rédaction du Moniteur ; **Thierry Digoin Danzin**, Conseiller régional « Éclairage public » du SERCE pour la Région Ile-de-France.

## 1<sup>er</sup> PRIX

### LCB Logistique (Gironde - 33)

#### MISE EN LUMIERE DE L'ENTREPOT

Alors que de plus en plus d'entrepôts et de plateformes logistiques s'imposent aux regards de façon rarement esthétique, défigurant les entrées de villes, le jury a particulièrement apprécié l'initiative de LCB Logistique qui a su transformer ses murs en une enseigne dynamique et subtilement intégrée. Il a particulièrement apprécié l'intégration environnementale du projet situé en lisière de forêt. « Ecrin précieux et mystérieux », cet entrepôt du Médoc destiné au stockage et à la préparation des commandes de vins, révèle une mise en lumière empreinte d'onirisme et évocatrice de l'univers vinicole, alliant l'innovation technologique à la tradition de haute qualité.



Crédits photos : © Arthur Péquain

La façade est soulignée par des points lumineux de couleur ambrée, logés au fond des trous de banche, évoquant tout à la fois la robe du vin et l'éclairage à la bougie dans les caves. Ils apparaissent de manière ordonnée et aléatoire, pour suggérer la dualité de la vinification, entre rigueur et incertitude du résultat.

Une lumière blanche est projetée sur l'ensemble de la façade en béton blanc, ponctuée de variations d'intensité lumineuse qui simulent l'activité interne de l'édifice, ainsi que le rôle du temps dans le vieillissement du vin.

La nuit, cet éclairage alterné assuré par des spots et éclairages LED incrustés, souligne la géométrie de l'entrepôt et met en valeur sa matérialité rassurante et énigmatique. Le plan d'eau dans lequel se reflète l'éclairage accentue le caractère chimérique de cette mise en lumière entièrement réalisée en LED.

**Puissance installée** : 3 740 W pour 299 points lumineux (puissance pondérée en fonction des scénarii : 1 800 W)

**Concepteur** : Yon Anton Olano // **Installateur** : Chatenet



# 2ème PRIX

## Ville de Rouen (76 - Seine-Maritime)

### MISE EN LUMIERE L'ÉGLISE SAINT-MACLOU

Le deuxième prix récompense la mise en lumière de l'église Saint-Maclo. Un projet qui s'intègre dans le respect de l'identité visuelle nocturne de la ville dont le Plan lumière initié depuis plusieurs années englobe différents lieux emblématiques de son histoire : la place du vieux marché, le Gros horloge, la Cathédrale, l'Historial Jeanne d'Arc et désormais l'église Saint-Maclo.

Des projecteurs positionnés à l'intérieur et en contre plongée mettent particulièrement en valeur la flèche du monument qui, illuminée, se détache en toute légèreté dans le paysage et permet de repérer facilement l'édifice depuis les alentours.

L'éclairage LED en contre-jour et rasant en contre-plongée de la façade occidentale offre une vision ciselée des motifs architecturaux (dentelles de pierres, voûtes, contreforts, arrêtes, portails...) grâce aux différentes tonalités de lumières allant du blanc chaud au blanc froid. Les composants s'intègrent au bâtiment de manière discrète pour laisser place à la beauté de l'architecture en lumière.

**Puissance installée :** 1 992 W pour 58 points lumineux // **Concepteur :** ECLIPSE

**Installateur :** Eiffage Énergie Haute-Normandie

## VILLE DE NANCY ET COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND NANCY (Meurthe-et-Moselle - 54)

# 3ème PRIX

### MISE EN LUMIERE DE LA PLACE CHARLES III

La Ville de Nancy a fait preuve d'inventivité en mettant en lumière la place Charles III, en répondant à un double objectif, à la fois fonctionnel et architectural. Elle met en valeur le patrimoine architectural existant (église, marché couvert), souligne les dynamiques de déplacements et les nouveaux potentiels de la place en attirant l'attention sur les nouvelles formes contemporaines installées aux quatre angles.

#### Une scénographie reposant entièrement sur la technologie LED anime l'espace :

- 4 grands mats lumineux de 15 m de hauteur, prolongés par une flèche opalescente en fibre de verre signalent la place dans l'horizon de la ville. Des projecteurs LED installés dans le cœur des flèches nimbent les pavés de la place d'une lumière chaude tandis que d'autres projettent une lumière froide sur l'ensemble des pavés de verre à l'effigie du Duc de Lorraine.
- La mise en lumière de l'église Saint-Sébastien (côté Est) souligne ses nombreux détails ornementaux. Elle répond comme un miroir aux portes du marché (côté Ouest) dont la façade est soulignée. Une lumière blanche permet d'unifier la place. À l'occasion des manifestations, il est possible de coloriser et de faire varier l'intensité lumineuse des deux bâtiments éclairés afin de les associer à la scénographie événementielle de la place. Côtés Nord et Sud, une lumière blanche et neutre éclaire les tilleuls palissés, véritable architecture végétale. Les soirs de fin de semaine une projection de vidéos graphiques contemporaines illustrent les 4 saisons.

**Puissance installée :** 7 520 W pour 173 points lumineux // **Concepteur :** Sculpteur lumière, Patrick Rimoux

**Installateurs :** SDEL LUMIERE CITEOS - CEGELEC



# Prix d'encouragement

Deux prix d'encouragement ont également été décernés afin de récompenser la dimension sociale du projet réalisé par la ville de Saint-Pierre à la Réunion et la place accordée par le village de Talcy à la mise en valeur de son patrimoine historique, deux réalisations qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des visiteurs.

Crédit photo : © Jérôme Balleydier

## VILLE DE SAINT-PIERRE (Ile de la Réunion - 974)

### MISE EN LUMIERE DU PARC URBAIN ET DE L'ÉGLISE DE LA RAVINE BLANCHE

Dans le cadre du dispositif de rénovation urbaine (ANRU), la ville de Saint-Pierre a procédé à la transformation d'une friche urbaine de 2 ha en parc urbain, au cœur du quartier de la Ravine blanche. Le site est entouré d'habitats collectifs de part et d'autre et d'une église au nord, qui constitue le centre du «village». La maîtrise d'ouvrage a tout de suite opté pour une mise en valeur des lieux via un éclairage scénique et dynamique afin de contribuer à la véritable métamorphose du quartier. Différentes ambiances lumineuses animent le parc tout au long de la semaine et de l'année.

**Puissance installée :** 5 852 W pour 101 points lumineux

**Concepteur :** FEDT / EOL // **Installateur :** GTOI



## VILLAGE DE TALCY (Loir-et-Cher - 41)

### MISE EN LUMIERE DU CHÂTEAU ET DE L'ÉGLISE

Ce projet atteste de la capacité des petites communes d'enjoliver et d'animer leur territoire sans engager de dépenses somptuaires. Une preuve concrète que la lumière peut apporter vitalité et attractivité ! Le jury a souhaité encourager cette initiative appelant de ses vœux qu'elle se généralise parmi les quelque 22 000 communes de moins de 500 habitants que compte la France ! Un jeu d'ombres et de lumière valorisent le patrimoine historique du centre bourg de Talcy et crée une atmosphère douce et sereine, propice à la déambulation et à la contemplation. Pour ce faire, les puissances des éclairages ont été réduites au maximum. L'éclairage public a été optimisé avec un dispositif plus performant pour accompagner cette mise en valeur sans la parasiter. Sur la base d'un coût du kWh de 0,10 € et d'une durée de fonctionnement de 4 h/jour, le coût annuel de la consommation énergétique est évalué à 140 €.

**Puissance installée :** 1 000 W pour 65 points lumineux

**Concepteur :** Néo Light // **Installateur :** Bouygues Energies & Services



Crédit photo : © Néolight

Conception ■ 426 c 01 56 05 47 75

## ■ Carte d'identité du SERCE

**Le SERCE**, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

**Chiffres clés :** CA France 2013 : 16,1 milliards d'euros ; 145 000 salariés.

### Contact SERCE

**Marielle Mourgues**

Tél. 01 47 20 69 45

m.mourgues@serce.fr // www.serce.fr

### Contact PRESSE

**C-Comme Vous**

366 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Tél. 01 45 31 20 83

vanessa@c-commevous.com

www.c-commevous.com